

Protection contre le contact indirect (4.2.4.3.)

Dispositif de protection courant différentiel résiduel			= 300 mA Présent ☒ (4.2.4.3.b)	Espaces humides = 30 mA Présent ☒ (4.2.4.3.c)
In (A)	Icc (A)	d In (A)	Circuits protégés	
25	3000	0,3	Différentiel général	
40	3000	0,03	Différentiel 30mA	
Continuité connexions PE : Nok			Bouton test : Ok	
Injection courant défaut : Ok			Protection contre le contact indirect : Insuffisante	

Protection contre le contact direct (4.2.2.3.)

Tableaux	Fermé ☒ Métallique(cl1) ☐ Plastique (cl2) ☒ Ouvert ☐ Paroi arrière non hygroscopique ☐
Lignes	Fils ☒ Câble ☒ En tube ☒ Apparent ☐ Encastré ☒ Enterrés ☐ Extérieur ☐ Autre ☐
Appareils	Éclairage ☒ Prise de courant ☒ Avec terre ☒ Sans terre ☒ Matériel (poste) fixe ☒ Matériel mobile ☐
Contact impossible par :	Isolation (4.2.2.1b) ☒ Enveloppes (4.2.2.1.c) ☐
Protection contre le contact direct :	Insuffisante État du matériel fixe et mobile : Nok

Niveau d'isolement livre 1 sous-section 6.4.5.1 Mesures d'isolement et Section 6.5.6.

Appareil : Norma UNILAP 100 ☐ Kyoritsu 3243 ☐ Metrel 61557 ☒ Mxtra ☐ Autre ☐
Connexions démontées : /
Résistance d'isolement : Ri 89,4 Mohm (tension de test 500V Ri min 500 kohm) Ri : Ok
Mesures non exécutées aux circuits : / Mesures trop faible du type de circuit : /

Infractions

3.1.2.2. : Veuillez prévoir les schémas unifilaires de l'installation (3 exemplaires).
3.1.2.3. : Veuillez prévoir les schémas de position de l'installation.
8.4.2.2. : Par l'absence des plans électriques, la liste des infractions reste incomplète.
4.2.2 : Le risque de contact direct est possible vu l'absence des plaques de recouvrement.
2.5. : Des liaisons équipotentielles principales et leurs connexions (gaz, eau, arrivée et départ de la chauffage) sont à réaliser.
5.3.5.5. - 8.2.2. : Le marquage 22,5 kA ² s n'est pas indiqué sur les différentiels-résiduels (depuis 7 mai 2000).
3.1.3.3. : La tension nominale doit être clairement indiquées de façon durable sur chaque tableau.
3.1.3.3. : Le repérage des circuits/départs sont à mettre et/ou à compléter.
5.3.5.2. : Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation ne sont pas fixes.
8.2.: Les dispositions dérogatoires selon article 278 de l'ancien RGIE pour les installations électriques domestiques dont la réalisation est entamée avant le 1 octobre 1981, ce qui concerne les socles de prise sans sécurité enfant, ne sont plus d'application selon chapitre 8.2 du livre 1 de l'AR du 08/09/2019.

Remarques et/ou notes

Le contrôle fait partie d'une vente Le demandeur nous a informé que l'application de la sous-section 6.5.8.1.3 est d'application.
--

Conclusions

L'installation n'est pas conforme, au livre 1 de l'AR du 08/09/2019.

Le schéma unifilaire et le schéma de position ne sont pas visés.

Le dispositif de protection à courant différentiel résiduel n'est pas plombé.

L'installation doit être revérifiée avant le **14/09/2027** (chap 6.5.2) - par nos soins - ainsi qu'avant toute remise en service après modification ou extension importante, exécutée avant cette date.

C'est une obligation de conserver le rapport (mise en service ou visite de contrôle) dans le dossier électrique. Le précédent rapport n'est pas présent.

C'est une obligation d'inclure chaque modification dans le dossier.

C'est une obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

L'inspection visuelle se limite aux zones facilement visibles et accessibles. Les zones dissimulées telles que les faux plafonds, les murs creux, les puits, etc., sont exclues de notre inspection.

Ce rapport contient 5 pages de rapport + 0 page(s) d'annexe(s).

DELCORPS Jean-Louis



Description de l'installation

Identification et dispositif de protection								Canalisation		Description
Nombre	N°repère	N°pôle	I(A)	Marque	Type	PCC	Classe	Type	Section (mm²)	
1	/	2	25/0,3	Multi 9	ID/RCCB	3000	A	VOB	4	Différentiel général
1	/	2	40/0,03	Hager	CDS 240E	22,5kA²s 3000	A	VOB	10	Différentiel 30mA
8	/	2	16	Hager	MWS 216A	3000	3	XVB	2,5	Eclairages / Prises?
Pouvoir de coupure : 3000 ☒ 1500 ☐ autre ☐										
Nombre de tableaux : 2 Nombre de circuits terminaux : 10 Nombre de circuits dédié : 0										
In des protections en accord avec le Ø des conduites,appareils et matériel : Ok Section des conducteurs de protection suffisante : Ok										